



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



L'Office français de la biodiversité dans le **Cantal**

LES **MISSIONS**



Assurer la police de l'environnement

Les agents de l'OFB mènent des actions de police judiciaire et administrative, sous l'autorité respective du procureur de la République et du préfet de département.

Ils conduisent des enquêtes dès lors qu'une infraction environnementale majeure est constatée : atteintes aux milieux aquatiques et terrestres (destructions, pollutions, altérations) et atteintes aux espèces sauvages (destruction d'espèces protégées, braconnage, prélèvements illégaux, trafic).

Afin de prévenir ces atteintes, les agents contrôlent le respect des prescriptions réglementaires notamment :

- pour la pratique de certaines activités : chasse, pêche de loisir en eau douce... ;
- en milieu aquatique (continuité écologique des cours d'eau, gestions quantitative et qualitative) ;
- dans les espaces naturels réglementés (notamment lac du Pêcher, narse de Lascols, marais du Cassan et de Prentegarde, réserve naturelle régionale du Jolan) ;

- dans le cadre de projets d'aménagement : vérification des mesures correctives et compensatoires visant à limiter les impacts des travaux sur la biodiversité ;
- en cas de détention, d'élevage et de vente d'espèces non-domestiques.

Face aux risques sanitaires (entre autres maladie hémorragique épizootique, Maladie d'Aujeszky, influenza aviaire, fièvre catarrhale ovine) ils participent à la surveillance de la faune sauvage.



*Contrôle de la pollution
du ruisseau des Granges*





DE L'OFB DANS LE CANTAL

Connaître la biodiversité

Les agents de l'OFB participent au suivi à long terme de l'évolution des milieux et des espèces, en appliquant différents protocoles.

Concernant les espèces, ils collectent des données grâce :

- au baguage de limicoles (bécasses des bois, bécassines des marais) ;
- au comptage de différentes espèces à enjeu de conservation : écrevisse à pieds blancs, muette perlière, faucon pèlerin ;
- à l'étude de la présence d'espèces protégées comme le chat forestier ;
- à la surveillance de certaines espèces exotiques envahissantes comme le raton laveur et l'écrevisse américaine.

Concernant les milieux, ils relèvent des indices de l'état de conservation des cours d'eau, des zones humides et des prairies en :

- participant à la cartographie des zones humides du département ;
- évaluant le risque d'entrave à la circulation des espèces par les différents obstacles à l'écoulement recensés ;
- surveillant les débits d'étiage des petits cours d'eau ;
- participant à la cartographie des écosystèmes de prairies de fauche.

Toutes ces données alimentent les bases d'inventaires nationaux.

Drosera à feuilles rondes, espèce à enjeux dans le Cantal





^
Sensibilisation à
la biodiversité locale

<
Constat de l'impact
d'une carrière de
gravats, cailloux
et sable



Appuyer les politiques publiques

Pour répondre aux enjeux de protection de la biodiversité dans le Cantal, le service départemental de l'OFB s'engage au côté des acteurs publics territoriaux :

- il apporte un appui aux services de l'État (DDT*, DDETSPP*,...) sur des orientations réglementaires. Il rédige des avis techniques ;
- il réalise des constats de dommages aux troupeaux domestiques ;
- il garde une veille sur les documents de planification des milieux aquatiques et de la biodiversité ;
- il participe à des instances décisionnelles : entre autres MISEN*, CLE*, CDCFS*....

*
DDT : direction départementale des territoires

DDETSPP : direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

MISEN : mission inter-Services de l'eau et de la nature

CLE : commission locale de l'eau

CDCFS : commission départementale chasse et faune sauvage

Mobiliser les acteurs et les citoyens

Parce que la perte de biodiversité nécessite l'implication de tous, les agents du service départemental cherchent à mobiliser la société lors d'évènements publics (salons, journées découvertes...).

Vous êtes élu, enseignant, entreprise ou simple citoyen et vous souhaitez vous engager dans une action en faveur de la biodiversité ?

Des projets participatifs existent, tels que les atlas de la biodiversité communale, les aires éducatives et les programmes « Engagés pour la nature ».

EN SAVOIR PLUS

site www.ofb.gouv.fr à la rubrique « les programmes et actions »



L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité. Ses 3 000 agents agissent au quotidien pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, tant dans l'Hexagone que dans les Outre-mer.

LE SERVICE
DÉPARTEMENTAL
DU CANTAL

Implantation :

Aurillac

Rattachement :

direction régionale
Auvergne-Rhône-Alpes
de l'OFB

Effectifs :

13 agents

—
Intervention sur l'ensemble
du département en milieu
terrestre et aquatique.

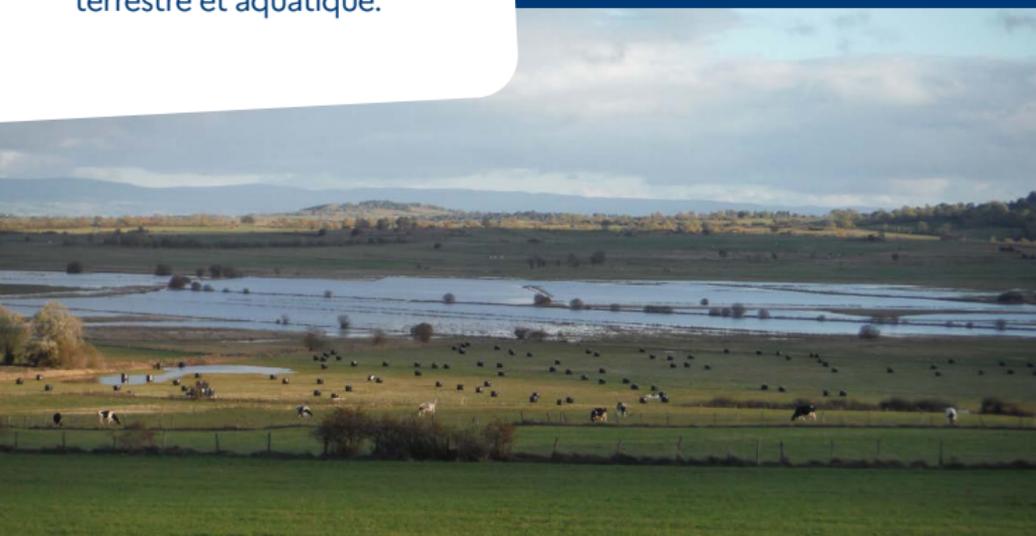
L'enjeu : faire baisser les pressions sur la biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les habitats dans lesquels ils vivent. Les humains font partie et dépendent de la biodiversité. Elle fournit oxygène, alimentation, énergie ainsi que de nombreux matériaux et médicaments. Elle contribue également à la fertilité des sols et à la qualité de l'eau.

Aujourd'hui, elle décline à un rythme sans précédent, fragilisant l'avenir des sociétés humaines, sous l'effet de cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES* : le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

L'IPBES indique qu'il est encore temps d'agir et d'engager des changements de société en profondeur.

* Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques



Service départemental du Cantal

2 rue Nicéphore Niepce
15 000 Aurillac
04 71 64 95 58
sd15@ofb.gouv.fr



Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Chemin des chasseurs
69500 Bron
04 72 78 89 40
dr.auvergne-rhone-alpes@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes

Office français de la biodiversité

5 square Félix Nadar
94300 Vincennes



www.ofb.gouv.fr
[@OFBiodiversite](https://www.instagram.com/OFBiodiversite)

